



PROCÈS-VERBAL DU 5 OCTOBRE 2017

SÉANCE ORDINAIRE

1. PRÉSENCES ET QUORUM

PRÉSENTS:

**M. Bruno Roy
Mme Nancy Pineault
M. Rodrigue Ouellet
Mme Jeanne-Paule Beaulieu (19h15)**

Josette Bouillon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Il est **19h00**, la séance ordinaire débute sous la présidence de monsieur **Jean-Pierre Bélanger**, maire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 17-141** Tout en laissant le point varia ouvert,
Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Bruno Roy
et unanimement résolu:
QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance.

3. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2016 PAR LA FIRME COMPTABLE RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

- 17-142** Il proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Bruno Roy
et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal accepte le rapport financier de l'année 2016 déposé par madame
Martine Bélanger, CPA, CA, directrice de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

(PAERRL)

- 17-143** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Bruno Roy
et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal atteste de la véracité des frais courus dans le cadre du programme
d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL);

Les montants d'aide financière reçus sont de **109 219\$**
Les dépenses de fonctionnement sont de **95 636\$**

QUE les frais dépensés ont été exécutés sur les routes locales de niveau 1 et 2.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2017

- 17-144** Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} septembre
2017.

Madame Jeanne-Paule Beaulieu se présente à 19h15.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2017

- 17-145** Il est proposé par Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Bruno Roy
et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20
septembre 2017.

DROIT DE VÉTO DU MAIRE À L'ÉGARD DE LA RÉOLUTION 17-139

Monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire exerce son droit de véto sur la résolution 17-139 et se prévaut de la disposition de l'article 142.3 du Code municipal et refuse de signer cette résolution;

- 17-146** **CONSIDÉRANT** le délai des versements de la contribution financière du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dans le cadre du programme du réseau routier local-volet-Accélération des investissements sur le réseau routier local. Les versements en service de dette sont payables deux fois par année sur une période

de 10 ans en fonction du calendrier des paiements.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne peut acquitter les coûts selon les conditions des versements du Ministère;

POUR CES MOTIFS,

Monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire suggère de revoir le projet de réfection de voirie du 9^e rang Est et de regarder d'autres sources de financement.

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par madame Nancy Pineault
et résolu unanimement :

QUE les membres du Conseil municipal approuvent la proposition de monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire.

6. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

- 17-147** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu
et résolu unanimement :
QUE les membres du Conseil municipal approuvent et autorisent le paiement des comptes du mois de SEPTEMBRE au montant de **56 242.00\$**

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée secrétaire-trésorière certifie par le présent certificat qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice 2017 de la municipalité pour effectuer le paiement des comptes du mois.



Josette Bouillon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

7. BANQUE HSBC-AUTORISATION DU PAIEMENT FINAL (CAMION WESTERN STAR)

- 17-148** **CONSIDÉRANT QUE** le conseil souhaite exercer l'option d'achat et paiera le montant total exigible à la date d'échéance de l'option soit le 20 novembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE nos paiements locatifs sont actuellement acquittés par DÉBIT PRÉAUTORISÉ;

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu
et résolu unanimement;

QUE le Conseil municipal de Saint-Charles-Garnier autorise la division de Crédit-Bail de la Banque HSBC Canada, à débiter de notre compte le montant total exigible, tel qu'indiqué dans le contrat de location 233827.01. **Montant : 20 064.21\$**

8. COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT VAL-GARNIER /AUTORISATION DE PAIEMENT

- 17-149** Dans le cadre du volet 2 « soutien aux organismes communautaires locaux »;
Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu
et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal autorise le paiement de 1 500\$ au comité de développement Val-Garnier afin de soutenir le fonctionnement de base du comité pour l'année 2017.

9. CORRESPONDANCE

DÉPÔT DE DOCUMENTS AUX ÉLUS

- L'état des revenus et dépenses du mois de septembre
- Rapport des heures effectuées par les employés
- Statistiques du site Internet
- Rapport des constats d'infraction et comparatif sur 3 ans pour septembre
- Rapport de l'inspecteur en urbanisme des mois d'août et septembre

CANDIDATURES AU POSTE DE CHAUFFEUR

Monsieur Marc-Yvan Lévesque

- 17-150** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet
appuyé par monsieur Bruno Roy
et résolu unanimement
QUE le Conseil municipal accepte la candidature de monsieur Marc-Yvan Lévesque en tant que chauffeur des véhicules de la municipalité. Sa candidature fera partie de la banque de noms.

Monsieur Rémi Lecours

- 17-151** Il est proposé par madame Nancy Pineault,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet

et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal accepte la candidature de monsieur Rémi Lecours en tant que chauffeur des véhicules de la municipalité. Sa candidature fera partie de la banque de noms.

Monsieur Carl Lecours

17-152 Il est proposé par monsieur Bruno Roy appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement;

QUE le Conseil municipal accepte la candidature de monsieur Carl Lecours en tant que chauffeur des véhicules de la municipalité. Sa candidature fera partie de la banque de noms.

DEMANDE DE DONS

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SAINT-CHARLES-GARNIER

17-153 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement;

QUE le Conseil municipal autorise un paiement de 1088,00\$ afin d'aider à défrayer le coût d'achat des paniers à fleurs suspendus.

LOCATIONS DE LA SALLE MUNICIPALE

Le Club des 50 ans et plus

17-154 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement :

QUE le Conseil accepte la demande du Club des 50 ans et plus pour l'utilisation de la salle municipale, les 26 septembre et 2 décembre 2017, pour des activités.

Si consommation de boissons alcoolisées, un permis de réunion devra être demandé à la régie des alcools des courses et des jeux (RACJ).

Madame Martine Charette

17-155 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal autorise la location de la salle municipale à madame Martine Charette, le 28 juillet 2018 pour une fête familiale.

Si consommation de boissons alcoolisées, un permis de réunion devra être demandé à la régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ).

Si musique, un droit devra être payé à la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN).

LOCATION : 100.00\$

SOCAN : selon le tarif en vigueur

Comité de développement Val-Garnier

17-156 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement :

QUE le Conseil autorise la location de la salle municipale au comité de développement Val-Garnier, le 4 novembre 2017, pour des activités.

Si consommation de boissons alcoolisées, un permis de réunion devra être demandé à la régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ).

Si musique, un droit devra être payé à la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN).

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI **DEMANDE D'APPUI**

17-157 Considérant la fusion évidente des Sociétés d'exploitation de La Mitis et de la Neigette permettant des économies administratives;

Considérant la vocation agro-forestière de Saint-Gabriel-de-Rimouski;

Considérant que les bureaux actuels sont bien situés géographiquement pour couvrir la forêt privée et publique;

Considérant que la qualité, la quantité et la disponibilité des locaux répondent aux besoins d'une fusion tout en étant des plus économiques;

Considérant une augmentation inévitable des frais de déplacement des techniciens dus au fait d'un potentiel changement de point d'attache des locaux versus le territoire à couvrir;

Considérant que l'ensemble des municipalités du Bas-Saint-Laurent s'associe au principe d'occupation dynamique du territoire du MAMOT et des valeurs qui en découlent;

Pour ces motifs,

Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Bruno Roy
et résolu unanimement :

QUE les bureaux administratifs de la nouvelle Société d'exploitation des ressources demeurent à Saint-Gabriel-de-Rimouski.

JOURNAL LE CHARLOIS / MOTION DE REMERCIEMENT

- 17-158** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu
et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal adopte une motion de remerciement à madame Annie Béland pour souligner ses années de services à la diffusion du journal municipal.

Merci pour l'excellent travail!

PRÉAVIS DE VÉRIFICATION MÉCANIQUE

- 17-159** Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal autorise MM. Steeve Michaud et Réjean Blanchette à faire effectuer la vérification mécanique des véhicules tels que les camions Inter, Western Star et incendie, chez le centre du camion Denis de Rimouski.
La vérification mécanique des véhicules devra être effectuée avant le 30 novembre 2017.

LOCAL DU SOUS-SOL / ÉCLAIRAGE

- 17-160** Il est proposé par monsieur Bruno Roy,
appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet
et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal accepte la proposition de monsieur André Blouin, responsable de l'activité « Le vitrail », à l'effet que la municipalité achète trois (3) lampes avec matériel pour l'éclairage du local. Coût approximatif : 25\$ par lampe environ.

10. MRC DE LA MITIS

Compte-rendu de monsieur Jean-Pierre Bélanger, maire sur la dernière séance du Conseil des maires.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

EXCAVATION BRUNO RIOUX

17-161 Il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal demande à Excavation Bruno Rioux de refaire le remblaiement affaissé de l'entrée côté sud du centre communautaire;

QUE la date limite pour l'exécution des travaux est le 13 octobre 2017, si les travaux ne sont pas exécutés à la date limite, les coûts de réparation seront facturés à votre entreprise.

12. PROGRAMME DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL
VOLET – ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER

Sans objet

LA POSE DES BALISES

17-162 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal nomme MM. Réjean Blanchette et Roberto Fortin pour la pose des balises sur nos routes ainsi que sur la route 298.

13. SOUSSIONS APPEL D'OFFRES / CHARGEUSE-RÉTROCAVEUSE
ADJUDICATION DU CONTRAT

17-163 **ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Charles-Garnier a procédé par appel d'offres public (SEAO) pour l'acquisition d'une chargeuse-rétrocaveuse neuve 4X4, par crédit-bail;

ATTENDU QUE la procédure a été suivie selon les règles de l'art;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une (1) seule soumission au nom de Nortrax Québec Inc. au montant de 136 000.00\$ (avant taxes);

ATTENDU QUE l'offre reçue contient les bordereaux adéquatement complétés;

EN CONSÉQUENCE,

Après vérification de la conformité de la soumission, il est proposé par monsieur Bruno Roy, appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet, il est résolu et adopté que la municipalité de Saint-Charles-Garnier accepte la soumission telle que présentée par la compagnie Nortrax Québec Inc.

Proposition de financement par crédit-bail de John Deere Financial

Prix de vente :	136 000.00\$
Hrs année/terme :	500
Terme :	60 mois
Taux :	4,99%
Valeur résiduelle :	75 200.00\$
Échange ou 1 ^{er} loyer équivalent :	8 000.00\$
Loyer :	1 337.98\$
Taux horaire excédentaire :	35.00\$

FINANCEMENT DE LA CHARGEUSE-RÉTROCAVEUSE SOUS FORME DE CRÉDIT-BAIL

- 17-164** Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par madame Jeanne-Paule Beaulieu et résolu unanimement :
QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier demande, à diverses compagnies de finances, une proposition de financement sous forme de crédit-bail pour l'achat de la chargeuse-rétrocaveuse, pour un résiduel de 75 200\$ et 25 000\$.

14. OUVERTURE DU POSTE DE CHAUFFEUR À TEMPS PLEIN

- 17-165** Il est proposé par monsieur Bruno Roy appuyé par monsieur Rodrigue Ouellet et résolu unanimement :
QUE le Conseil municipal affiche le poste de chauffeur dans le journal l'Avantage, Emploi-Québec et le journal de la municipalité.

15. DOSSIERS DES ÉLUS

16. VARIA

1. PROJET D'AMÉLIORATION DES PARCS ET ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS ET SPORTIFS (PAPERS)

- 17-166** **CONSIDÉRANT** l'opportunité du projet d'amélioration des parcs et équipements récréatifs et sportifs, dont le mandataire régional est l'URLS du Bas-Saint-Laurent avec l'appui financier de Québec en forme, dont les fonds sont gérés par COSMOSS ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Charles-Garnier veut offrir des lieux appropriés, sécuritaires et stimulants pour la pratique de l'activité physique à ses citoyens et citoyennes ;

CONSIDÉRANT que l'administration de la municipalité de Saint-Charles-Garnier désire encourager l'utilisation des parcs et équipements récréatifs et sportifs afin de participer à la promotion de la santé et du bien-être des citoyens et citoyennes de son territoire, tout en améliorant son bilan environnemental ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Bruno Roy, appuyé par la conseillère Nancy Pineault et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Charles-Garnier informe le mandataire régional, l'URLS du Bas-Saint-Laurent, localisé au 38, rue Saint-Germain Est, bureau 304, à Rimouski, de sa décision de participer au projet d'amélioration des parcs et équipements récréatifs et sportifs (PAPERS).
Nomme madame Josette Bouillon, responsable du programme, pour collaborer avec l'URLS du Bas-Saint-Laurent à la réalisation du projet.

2. SÉANCE ORDINAIRE DU 3 NOVEMBRE 2017/ MODIFICATION

17-167 **CONSIDÉRANT QUE** la Loi permet de modifier le calendrier des séances du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement :

DE modifier la résolution 16-177 concernant le calendrier des séances du conseil municipal 2017 afin de déplacer la séance ordinaire prévue le vendredi 3 novembre 2017 au vendredi 10 novembre 2017 à 19h00.

3. PONT OUIMET

17-168 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet, appuyé par monsieur Bruno Roy et résolu unanimement :

QUE le Conseil municipal demande au Ministère des Transports de faire quelques travaux de réparation au pont Ouimet.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Deux panneaux de signalisation manquants « Virages » à la route du Portage.
À la virée de Les Hauteurs St-Charles, déchets à ramasser.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

17-169 Il est proposé par monsieur Rodrigue Ouellet,
appuyé par monsieur Bruno Roy
et unanimement résolu de lever la séance à **20h35**.

Je, Jean-Pierre Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Cependant, ma signature ne vaut pas la résolution numéro 17-64 pour laquelle j'exerce le droit de véto prévu à l'article 142 (3) du Code municipal.

.....
Jean-Pierre BÉLANGER, maire

.....
Josette BOUILLON, dir.gén. et sec.-trés.

Note : Sous réserve de l'approbation du procès-verbal lors d'une séance subséquente.